

Communiqué de Presse

La police neuchâteloise communique

Contrôles de circulation lors du weekend de l'Ascension : Forte augmentation d'infractions graves avec notamment 3 mesures pour délits de chauffard et 34 dénonciations pour excès de vitesse.

La police neuchâteloise a enregistré une hausse alarmante d'infractions routières dans le cadre de contrôles de circulation menés durant le weekend de l'Ascension. De graves excès de vitesse ont mené à 37 dénonciations. Trois mesures pour délit de chauffard ont par ailleurs été relevées, avec des vitesses retenues de 158 km/h, 155 km/h et 143 km/h au lieu des 80 km/h autorisés.

Jeudi 18 mai 2023, des contrôles ont été opérés à La Chaux-de-Fonds, au Crêt-du-Loche ainsi qu'à Brot-Dessous. Parmi les infractions enregistrées, figurent plusieurs amendes d'ordre pour l'absence de vignettes, 12 excès de vitesse, dont une retenue de 155 km/h (après déduction), au lieu des 80 km/h, relevant donc du délit de chauffard.

Vendredi 19 mai 2023, les agents ont déployé leur dispositif de sécurité aux Bayards, à Bôle et à Noiraigue où un chauffard a été mesuré à 158 km/h (après déduction), au lieu de 80 km/h. Pour ce cas, le véhicule a été saisi par la justice. D'autres infractions de vitesse ont été mesurées à 120 km/h, et 108 km/h avec ébriété légère. Par ailleurs, suite à des plaintes de voisinage, une surveillance avec dispositif de prévention a été effectuée dans le secteur Bôle-Rochefort.

Le samedi 20 mai 2023, les effectifs de la police de la circulation ont été mobilisés par l'accident d'avion des Ponts-de-Martel. Aucun contrôle n'a pu être réalisé le jour en question.

Dimanche 21 mai 2023, les présences policières à La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Rochefort ont mis en exergue d'autres indisciplines avec notamment : 1 mesure pour délit de chauffard (vitesse retenue de 143 km/h après déduction, au lieu de 80 km/h), 1 excès de vitesse mesuré à 141 km/h avec ivresse légère,

Le bilan de ce weekend n'est guère réjouissant avec un total 3 délits de chauffard, 2 ivresses légères, 37 infractions de vitesse, 36 amendes d'ordre diverses. Afin de maintenir la sécurité sur les routes et prévenir de potentiels graves incidents, la police poursuivra ses efforts en matière de prévention et de contrôles de vitesse, aussi bien en localité et hors localité aux endroits particulièrement dangereux.

Contact : Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch, tél. 032 889 90 00

Neuchâtel, le 24 mai 2023